

et la corniche étaient en marbres de différentes espèces.

Au fond du chœur était encore un très-grand tableau dont le cadre offrait 25 mètres de pourtour.

Les pièces du premier étage présentaient deux grandes armoires. L'une, en bois de sapin, divisée en deux et à quatre vantaux ; l'autre, en chêne, divisée en trois et à six vantaux. Toutes deux étaient portées sur un socle et couronnées par une corniche. Dans l'une des pièces se trouvait une grande table en bois de noyer, supportée par un pied, composé de six potelets, assemblés par quatorze traverses de noyer.

Au rez-de-chaussée de ce corps de bâtiment il existait, en bois dur, sur toute la longueur du mur du fond, un lambris de demi-revêtement. A chacune de ses extrémités était un confessionnal.

Les murs de la pièce du rez-de-chaussée, destinée à servir de sacristie, étaient tous revêtus en menuiseries faites en bois dur. La menuiserie du mur au sud formait trois armoires garnies de six vantaux.

Contre le mur du nord on avait pratiqué une armoire en saillie, au devant de laquelle était une table avec dix tiroirs et un marche-pied.

Le restant des murs était simplement couvert d'un lambris.

Lorsque la révolution força les Pénitents d'abandonner la chapelle, ils eurent, sans doute, le soin d'en enlever les peintures qui la décoraient, car on n'y trouva que les cadres, et nous ne savons ce que sont devenus les toiles de Sorlin et de Sarrabat.

La vente de cet immeuble fut consentie le 25 messidor an IV, au profit du citoyen Bona Christave.